

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Cabinet SYLVIUS

109, Quart La Crique
97220 La Trinité
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Fort-de-France

Crédit Mutuel Antilles Guyane

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes globalisés – périmètre
réglementaire**

Exercice clos le 31 décembre 2010
Crédit Mutuel Antilles Guyane
Rue du Professeur Raymond Garcin – 97200 Fort-de-France

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Cabinet SYLVIUS

109, Quart La Crique
97220 La Trinité
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Fort-de-France

Crédit Mutuel Antilles Guyane

Siège social : Rue du Professeur Raymond Garcin – 97200 Fort-de-France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes globalisés – périmètre réglementaire

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes globalisés – périmètre réglementaire – du Crédit Mutuel Antilles Guyane, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes globalisés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes globalisés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes globalisés – périmètre réglementaire – ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes globalisés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes globalisés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités rentrant dans le périmètre de la globalisation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe qui expose un changement de méthode comptable concernant la mise en œuvre du règlement n° 2009-03 du Comité de la réglementation comptable.



2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1.2 de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative au traitement des commissions reçues et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours par une entité rentrant dans le périmètre de la globalisation.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

- Des provisions sont constituées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités bancaires, tels que décrits dans l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes globalisés – périmètre réglementaire – pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



Cabinet Sylvius

*Crédit Mutuel Antilles Guyane
Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes globalisés – périmètre réglementaire
31 décembre 2010*

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes globalisés – périmètre réglementaire.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 5 mai 2011

Fort-de-France, le 5 mai 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Cabinet Sylvius

Arnaud Bourdeille
Associé

Yva Sylvius
Associée

FEDERATION DU CREDIT MUTUEL ANTILLES - GUYANE
(Comptes globalisés)

Adresse : Rue du professeur R Garcin 97200 Fort de France
Siret : 682 033 261 00016

Bilan au 31 décembre 2010
(En milliers d'euros.)

29/03/2011 17:01

Actif	31/12/2010	31/12/2009	% d'évolution
Caisse, banques centrales, C.C.P	13 452	13 876	-3
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de	170 136	147 339	15
Opérations avec la clientèle	1 334 838	1 269 869	5
Obligations et autres titres à revenu			
Actions et autres titres à revenu			
Participations et autres titres	537	537	0
Parts dans les entreprises liées	3 611	3 413	6
Crédit-bail et location avec option			
Location simple			
Immobilisations incorporelles	688	613	12
Immobilisations corporelles	9 739	8 644	13
Capital souscrit non versé			
Actions propres			
Autres actifs	21 811	23 407	-7
Comptes de régularisation	17 572	21 820	-19
Total de l'actif	1 572 384	1 489 518	6

Passif	31/12/2010	31/12/2009	% d'évolution
Banques centrales,			
Dettes envers les établissements de	262 149	272 016	-4
Opérations avec la clientèle	1 033 850	973 718	6
Dettes représentées par un titre	21 315	21 194	NS
Autres passifs	15 232	9 336	63
Comptes de régularisation	15 702	16 993	-8
Provisions	17 134	13 785	24
Dettes subordonnées			
Fonds pour risques bancaires	70 401	60 921	16
Capitaux propres hors FRBG	136 601	121 555	12
Capital souscrit	51 578	44 298	16
Primes d'émission			
Réserves	76 292	70 159	9
Ecarts de réévaluation			
Provisions réglementées et			
Report à nouveau (+/-)	-3 496	-22	NS
Résultat de l'exercice (+/-)	12 227	7 120	72
Total du passif	1 572 384	1 489 518	6

Hors bilan	31/12/2010	31/12/2009	% d'évolution
Engagements donnés :			
Engagements de financement	128 167	119 530	7
Engagements de garantie	12 470	8 657	44
Engagements sur titres	0	0	NS
Engagements reçus :			
Engagements de financement	40 400	40 400	0
Engagements de garantie	51 033	47 518	7
Engagements sur titres	0	0	NS

FEDERATION DU CREDIT MUTUEL ANTILLES - GUYANE
(Comptes globalisés)

Compte de résultat au 31 décembre 2010
(En milliers d'euros.)

29/03/2011 17:01

	31/12/2010	31/12/2009	% d'évolution
Intérêts et produits assimilés	79 542	76 943	3
Intérêts et charges assimilés	-29 011	-35 768	-19
Produits sur opérations de crédit-			
Charges sur opérations de crédit-			
Produits sur opérations de location			
Charges sur opérations de location			
Revenu des titres à revenu variable	27	18	50
Commissions (produits)	30 764	28 855	7
Commissions	-5 539	-5 037	10
Gains ou pertes sur opérations des	133	92	45
Gains ou pertes sur opérations des			
Autres produits d'exploitation	454	373	22
Autres charges d'exploitation	-1 031	-620	66
Produit net bancaire	75 339	64 856	16
Charges générales d'exploitation	-38 026	-34 474	10
Dotations aux amortissements et	-1 108	-1 039	7
Résultat brut d'exploitation	36 205	29 343	23
Coût du risque	-3 638	-11 749	-69
Résultat d'exploitation	32 567	17 594	85
Gains ou pertes sur actifs	-14	61	-123
Résultat courant avant impôt	32 553	17 655	84
Résultat exceptionnel	44	13	238
Impôts sur les bénéfices	-10 890	-6 408	70
Dotations/reprises de FRBG et	-9 480	-4 140	129
Résultat net	12 227	7 120	72